

Michel Martin

**Recension d'un ouvrage de
François Naudet**

(Carte archéologique de la Gaule. 91. Essonne)



Première édition :

Les Cahiers d'Étampes-Histoire 7 (2005), pp. 125-126.

Réédition numérique avec l'aimable autorisation de l'auteur :

Le Corpus Étampois, août 2018

Carte archéologique de la Gaule, 91 Essonne par François Nauder et alii., Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2004, 298 p.

Cette série d'inventaires archéologiques départementaux a pour but de fournir une liste des points où l'occupation humaine est attestée à l'âge du Fer, pendant la période gallo-romaine et le haut Moyen Âge. Outre l'inventaire complet des sites repérés et l'ébauche d'étude synthétique dont ils sont la base, ces travaux devraient permettre aux administrations, aux collectivités locales et aux aménageurs d'être informés précocement de l'existence des risques archéologiques. Les décideurs pouvant ainsi d'emblée avoir le choix entre un autre emplacement ou le financement de fouilles préventives. La qualité des éditeurs fait supposer que l'entreprise aboutit à un inventaire exhaustif et un début de synthèse sérieuse. Mais la carte archéologique de l'Essonne présente de telles carences que cette publication n'atteint pas ici son objectif.

Pour le démontrer, nous avons choisi d'examiner quatre points concernant le quart sud-ouest du département : l'occupation de la zone industrielle de Morigny, les nombreuses omissions, les interprétations erronées de photographies aériennes non contrôlées au sol, et le tracé des voies antiques. Aucun des prospecteurs au sol ou fouilleurs concernés par ce secteur n'ayant été consulté et les « découvertes » aériennes récentes n'ayant pas fait, systématiquement, l'objet de vérification, le

résultat est largement sujet à caution

– François Naudet note seulement l'existence d'un four à chaux sur l'emprise de la zone industrielle de Morigny. Nous avons donc rêvé lorsque, à l'automne 1974, nous avons vu les engins de chantier détruire les fondations de divers bâtiments et il n'y aurait donc jamais eu de *vicus* sur ce site...

– Sur une surface de 265 km², le nombre des sites manquants est stupéfiant : 16 de l'âge du Fer, 26 de la période gallo-romaine, qui ont été signalés aux autorités compétentes il y a parfois plus de trente ans et 16 du haut Moyen Âge. La villa de *Villesauvage*, connue depuis plus d'un siècle et figurée (p. 156, fig. 71), n'est pas retenue parmi les sites gallo-romains, certains, repérés sur la commune d'Étampes (p. 66). En revanche, de nombreuses traces de fossés sont mentionnées ; des vestiges néolithiques, voire de l'âge du Bronze, y sont déjà signalés dans 70 à 80 % des cas.

– Passons aux photographies aériennes. À Étampes, les traces de bâtiment observés à l'est de Saint-Pierre, de part et d'autre du carrefour de la D 63 et de la D 721 (page 156, n° 28) sont bien identifiées, contrairement à ce qu'écrivent les auteurs ; premièrement, au lieu-dit les *Belles-Croix*, il s'agit des murs, visibles au sol, de la ferme où la « bande d'Orgères » assassina les deux frères Lemaire en 1797 (Forteau in Bull. SHACEH, 1908) ! ; deuxièmement, dans l'un des bâtiments de *Montanchaux*, de l'autre côté de la route, résidait encore en 1938 la veuve du

journalier Auguste Boinquet (*Annuaire de la ville d'Étampes, La familiale*, 1909) ! Voilà qui paraît d'une Antiquité bien tardive.

Des sites gallo-romains « repérés » en prospection aérienne sont placés en des points où nous ne découvrons que du Néolithique, comme à *La Faverge* à Méréville. En résumé les auteurs ignorent l'existence de 30 % des sites gallo-romains authentiques ; parmi ceux qui sont retenus au moins un sur dix est mal positionné tandis que les deux tiers, voire les trois quarts des sites fossoyés, sont assurément plus anciens que la période étudiée.

– Le tracé des voies antiques (p. 61) est fantaisiste. Écrire que le trajet de la voie Orléans-Paris n'est pas assuré est tout à fait inexact. Entre Autruy et le sud d'Étampes, depuis plus d'un siècle, la présence d'une chaussée antique est enregistrée. En trente ans, nous avons observé à sept reprises des coupes plus ou moins complètes. François Naudet ignore la voie Sens-Chartres, mais signale la voie Chartres-Melun, par Méréville et Courances, ou « *Chemin de Saint-Mathurin* ». Sur son axe, entre Méréville et le sud-ouest de Maisse (19 km), la cadastration antique est commandée par des voies connues. Les auteurs ignorent que l'important pèlerinage régional de Saint-Mathurin (attesté en 1066) à Larchant (77) a engendré l'odonyme. Ce chemin mène à Larchant, pas à Melun par Courances ! Jacques Soyer, en dehors de la voie Sens-Chartres, a répertorié le même odonyme pour d'autres trajets

antiques (in Bull. SHO, 1936, rééd. 1971, p.10). Lorsque les auteurs voient dans la répartition des nécropoles du haut Moyen Âge une confirmation du trajet Méréville-Courances, il s'agit d'une grave faute de raisonnement. Une règle est générale ou n'est pas. Dans ce cas, la répartition des nécropoles situées plus au nord permet de définir, entre autres, une voie Étréchy-Tigery et une voie Forges-les-Bains-Milly. Si elles n'existent pas, on ne peut pas postuler l'existence de la première sur la base des nécropoles. Il est inutile d'évoquer la borne milliaire de Saclas (p. 212, fig. 110), qui n'est pas celle de Saclas, ni la photographie (quatrième de couverture et p. 154, fig. 69) que les auteurs font passer, deux fois, pour celle du site de la *Pièce du Champeaux* à Estouches alors qu'il s'agit d'un ancien cliché du sanctuaire de la *Remise des murs* à Méréville (correctement figurée p. 187, fig. 95).

En résumé, pour le secteur que nous avons contrôlé, le résultat n'est pas à la hauteur de l'objectif de la collection.

Contrairement aux buts proclamés page 50, ce travail ne peut absolument pas constituer « un outil de connaissance et de préservation du patrimoine historique et archéologique ». Il n'est ni exhaustif, ni fiable du fait des omissions et des confusions. Il est grave qu'un tel ouvrage, qui a reçu l'appui d'un certain nombre d'institutions scientifiques, ait pu être publié, alors qu'il témoigne de tant de faiblesses.

Michel Martin